

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

10 JUILLET 2008

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Contrôle et entretien des
installations de sécurité
incendie des bâtiments
communaux – Avenants
aux marchés des lots N°
1, 3, 4 et 5**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 11 juillet 2008
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 22 juillet 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 décembre 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Bruno CHAUDEMANCHE

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur
PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI,
Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de
JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON,
Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN
d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD,
Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT,
Madame BÈLE, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-
SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI,
Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur
QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Madame
LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ,
Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Madame ROCCHETTI à Madame TÉA
Monsieur PERRAULT à Monsieur PIVERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur BLANC à Monsieur PÉRICARD
Madame FRYDMAN à Monsieur LEVÊQUE

Secrétaire de Séance :

Monsieur STUCKERT

N° DE DOSSIER : 08 F 17

OBJET : CONTRÔLE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE SÉCURITÉ INCENDIE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX - AVENANTS AUX MARCHÉS DES LOTS N° 1, 3, 4 ET 5

RAPPORTEUR : Monsieur MAILLARD

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Par délibération du 20 décembre 2007, le Conseil Municipal a attribué les 6 lots du marché de contrôle et d'entretien des installations de sécurité incendie des bâtiments communaux (moyens d'extinction et signalétique incendie, grand secours du Théâtre Alexandre Dumas, détection et alarme incendie, éclairage de sécurité, désenfumage et installations électriques du Théâtre).

Il s'est avéré nécessaire de prendre en compte des équipements non prévus pour respecter la réglementation. Il y a donc lieu de compléter ces marchés comme suit :

Avenant n° 1	Montant de l'avenant	Marché initial	Montant du marché modifié	Variation
Lot n° 1 Contrôle et entretien des moyens d'extinction et actualisation de la signalétique incendie France INCENDIE	19,60 € HT 23,44 € TTC	3 537,70 € HT 4 231,09 € TTC	3 557,30 € HT 4 254,53 € TTC	+ 0,5 %
Lot n° 3 Contrôle et entretien des installations de détection incendie et alarme incendie ASTEM	280 € HT 334,88 € TTC	15 040 € HT 17 987,84 € TTC	15 320 € HT 18 322,72 € TTC	+ 1,86 %
Lot n° 4 Contrôle et entretien des installations d'éclairage de sécurité REDON-DALMON	1 345 € HT 1 608,62 € TTC	13 880,60 € HT 16 601,20 € TTC	15 225,60 € HT 18 209,82 € TTC	+ 9,69 %
Lot n° 5 Contrôle et entretien des installations de désenfumage FABECREA	60 € HT 71,76 € TTC	3 540 € HT 4 233,84 € TTC	3 600 € HT 4 305,60 € TTC	+ 1,69 %

La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable sur l'avenant du lot n° 4 lors de sa séance du 24 juin 2008.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

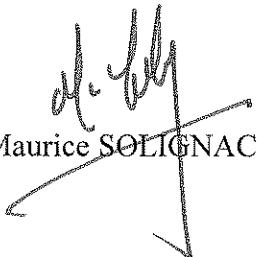
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants n° 1 aux marchés des Sociétés France INCENDIE, ASTEM, REDON-DALMON et FABECREA ainsi que tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseiller Général des Yvelines



Maurice SOLIGNAC

